

NOUVELLES DE BONSON

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

ETE 2017

N°33



FESTIVAL DU PEU 15 ANS !

FINANCES

Budget 2017

PAGE 3

TRAVAUX

De petites rénovations en grands chantiers, le village et le Gabre ont été embellis ces derniers mois

PAGES 4-6

CULTURE & LIEN SOCIAL

Événements associatifs, loisirs et festivités, à vos agendas !

PAGES 10-11

UN BUDGET MAÎTRISÉ POUR ASSURER L'AVENIR



Dans sa séance du mardi 11 avril, le Conseil municipal a adopté le budget de la commune pour l'année 2017 : un budget élaboré pour consolider le niveau d'équipement de la commune, permettre aux familles et leurs enfants de vivre dans un environnement de qualité, avec des services adaptés à leurs modes de vie.

La valorisation de notre patrimoine, l'animation du tissu économique avec l'acquisition de la licence IV notamment, le développement de la filière oléicole sont pris en compte et soutenus pour pouvoir répondre aux enjeux de demain et rendre notre commune attractive.

Vous pourrez le constater, les réalisations et les projets sont diversifiés et nombreux, leurs financements sont optimisés afin de ne pas accroître la pression fiscale de nos foyers.

Cette maîtrise de nos finances publiques se traduit par la stabilité des taux d'imposition, effective depuis plusieurs années, le non recours à l'emprunt et donc un endettement faible. Je tiens d'ailleurs à remercier la Métropole Nice Côte d'Azur, le Département des

Alpes-Maritimes, la Région PACA et l'Etat pour leur soutien financier, qui traduit aussi l'attention que ces institutions portent à nos projets.

Les travaux de rénovation des réseaux et d'embellissement des rues du Village se terminent pour ce qui concerne la première tranche, les études sont en cours pour la rue de la Tourre. Cet investissement nécessaire et important, au delà des améliorations techniques, participe à la mise en relief de la beauté patrimoniale et architecturale du village, nous pouvons nous en réjouir collectivement.

Nous pouvons également nous réjouir des moments de convivialité et de culture qui s'offrent à nous dans les semaines à venir. La kermesse de l'école et la Fête de l'Olivier ont annoncé le début de l'été et le Festival du Peu célèbre sa 15^e édition ! Deux concerts de grande qualité seront l'occasion de vivre ensemble de belles soirées et les fêtes du Gabre et de la St Benoît entreprendront notre réputation de village festif et accueillant, fin gourmet et bavard. Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été à Bonson.

Jean-Marie AUDOLI,
Maire de BONSON

SOMMAIRE

FINANCES	PAGE 3
TRAVAUX	PAGES 4-6
VIE DE LA COMMUNE	PAGES 7-8
PATRIMOINE	PAGE 9
CULTURE & LIEN SOCIAL	PAGES 10-11



@bonson06830



facebook.com/Bonson06830

NOUVELLES DE BONSON - N°33 - Eté 2017
Mairie de Bonson - 06830 BONSON
Directeur de publication Jean-Marie AUDOLI
Impression Les Arts Graphiques, Nice • **Tirage** 350 exemplaires • **Dépôt légal** Juin 2017 • **ISSN** en cours
Rédaction Jean-Marie AUDOLI, Pierre SALLES, Audrey GIACOBI, Cédric LEBOUTEILLER, Jean-Marie MOREAU, Christine PARASOTE • **Maquette** Christine PARASOTE • **Crédit photos** Jean-Pierre BOSCHETTI, Cédric LEBOUTEILLER, Sylvie LOZANO, Jean-Marie MOREAU

ETAT CIVIL

NAISSANCES

28/04/16 Léo CARPENTIER fils de Cédric et Maud CANAVESA • 01/08/16 Axel CORNAUD fils de Nicolas et Mélanie DESIR • 01/11/16 Arthur LEBOUTEILLER fils de Cédric et Estelle LEBOUTEILLER • 13/12/16 Ninon LECCACORVI fille de Stevens LECCACORVI et Coline FONTANNE • 06/12/16 Dimitri LAHOVARY fils d'Alaric LAHOVARY et Céline Olivieri • 27/12/16 Jul HAMILLE fils de Jérôme HAMILLE et Laura BETTACCHINI • 21/02/17 Mila THOMAS CALVI fille d'Alexandra THOMAS et Sylvain CALVI • 06/03/17 Valentino FLAVIO MARTIN fils de Elodie MARTIN et Xavier FLAVIO • 05/04/17 Thomas PALLINI fils de Romain et Gaëlle PALLINI • 21/05/17 Jeanne CONCA fille de Alain CONCA et Marine CHALLIER • 31/05/17 Luciana RAVIOLO fille de Aurélien RAVIOLO et Magali CARAVEL

MARIAGE

10/09/2017 Linda HUTTIER et Ludovic MONTORO

DECES

18/07/16 Elise BREMOND • 28/05/17 Béatrice ROBERT • 02/06/17 Alain BERTON • 09/06/17 Raymond MONIER • Lucile TEADI 15/06/17

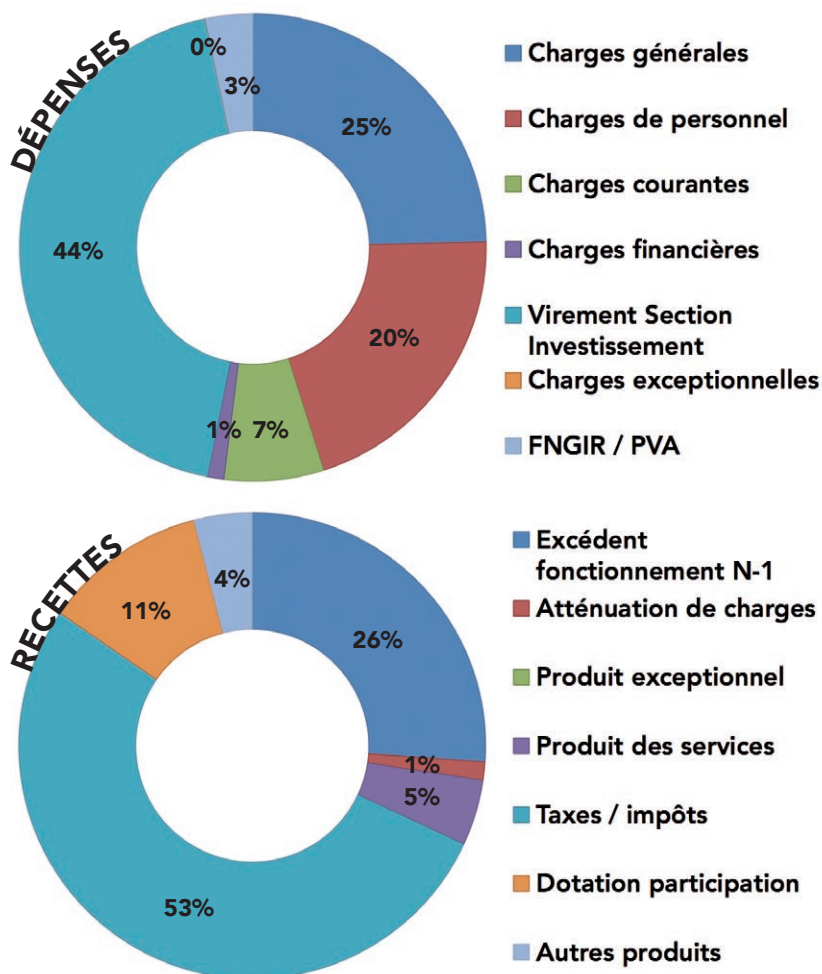
BUDGET 2017

FONCTIONNEMENT : 944 399,26€

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la baisse des bases d'imposition, et l'augmentation des services demandés aux collectivités, la commune a réussi à équilibrer son budget **sans augmenter le taux d'imposition des taxes et ce pour la 3^e année consécutive.**

Ce maintien des taux est le résultat d'une gestion maîtrisée de nos dépenses en fonctionnement, en eau, électricité,... avec une renégociation de nos différents contrats (téléphone, emprunts...) depuis plusieurs années.

Cette baisse de recettes en fonctionnement est également largement compensée avec notre entrée dans la Métropole Nice Côte d'Azur qui, depuis 3 ans, nous octroie une Dotation Solidarité Métropolitaine.



INVESTISSEMENT : 696 715,44€

Pas de nouvel emprunt ! Le taux de désendettement de la commune est de 2 ans.

Tous les projets sont accompagnés de demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et du Département des Alpes-Maritimes.

Réparation, entretien et mise aux normes des bâtiments communaux

- Ecole des Amandiers : mise aux normes énergétiques, rénovation façade, mise en sécurité avec la vidéo protection, changement du mobilier de la cantine [67 000 €]
- Foyer rural : mise aux normes énergétiques [47 000 €]
- Accessibilité personnes à mobilité réduite : cheminement et sanitaire [30 000 €]

Entretien et réparation de notre patrimoine

- Chapelle Saint Jean : mise en sécurité [17 000 €]
- Retable d'Antoine Bréa : réparation [83 000 €]

Qualité de vie de nos enfants

- Jardin d'enfants au quartier du Gabre : création d'un nouveau jardin à l'entrée du quartier avec de nouveaux jeux et un nouveau sol souple [28 000 €]
- City Stade au village : nouvel aménagement de l'ancien terrain multisports [60 000 €]

Investissements productifs et projets de mandat

- Acquisition licence IV [25 000 €]
- 2^e tranche réseaux et pavage rue de la Tourre
- L'entrée du village avec son moulin à huile et son épicerie

AMÉLIORATION DU DÉBIT INTERNET

La société Orange a permis à 250 foyers du village et des écarts à avoir accès à la technologie dite VDSL2*. Ces derniers pourront profiter d'un débit nettement amélioré lors de téléchargements de vidéos, photos ou autres fichiers « lourds » via internet. Financée par Orange, cette amélioration entre dans le cadre du programme «Orange Territoires Connectés». Inauguration des plus symbolique au local technique de relais hertzien, près du lavoir, qui a réuni le maire, Jean-Marie Audoli, accompagné de ses adjoints et conseiller, C. Curé, J.P. Boschetti et H. Groesser, M. & Mme J.L. Wallon, conseillers municipaux de La Roquette sur Var et, pour Orange, M. Franck Lavagna, Directeur des relations avec les collectivités locales de A.M. JMM

***Pour plus de renseignements, contactez votre opérateur pour vérifier la compatibilité de votre ligne et de votre box.**



LES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2016



Au fil des mois et des années, la municipalité répond aux besoins de rénovation et d'aménagement. Petit tour d'horizon de ce qui a été réalisé depuis 2016.

1 JARDIN D'ENFANTS

La nouvelle aire de jeux d'enfants au village est prête à recevoir les enfants. Merci d'en prendre soin !

Coût total : 17 600 € | Aides : Réserve parlementaire 2 900€ et Département des Alpes-Maritimes 3 623 €

ECOLE

Installation d'un visiophone et mise aux normes des barrières de sécurité. Des moustiquaires ont également été posées.

Coût des travaux : 24 000 € | Subvention 7 800 € CR PACA



2 MAIRIE ANNEXE DU GABRE

Lors de la présentation des vœux à la population, la nouvelle annexe de la Mairie au Gabre de Bonson a été inaugurée.

Coût des travaux : 42 500 € | Subventions : 15 000 € CR PACA



3



4



5



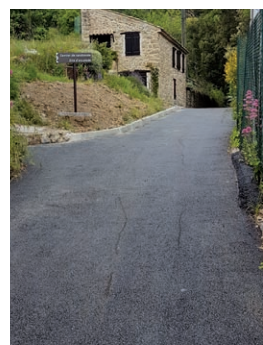
6



7



8



3 ECLAIRAGE

L'éclairage de la meule en face de la Mairie a été remis en état.

4 EGLISE ST BENOÎT

Le lustre de l'église St Benoît est de nouveau fonctionnel après de nombreuses heures d'un travail de minutie. Suite à la détérioration de la porte, sa réparation a été confiée à M. Tollardo, menuisier.

Coût des travaux : lustre 1 800 € | Porte 3 733.40 €

5 MAIRIE

Les travaux de réfection du toit ont duré de fin août à fin octobre 2016.

Coût des travaux : 25 600 € Subvention de l'Etat 6 000 €

6 ARBORETUM

Remise en état par la société REV.

7 EPICERIE

Les travaux d'aménagements de l'épicerie sont finis. Rita vous attend nombreux dans ce nouveau local.

Coût des travaux : 30 220 € Subventions Etat, Région et Département : 19 129 €

8 GOUDRONNAGE DES ROUTES

Avec l'aide de la Métropole, certaines zones des Salles, de la route de St Hospice, des Amandiers et le parking à l'entrée du village ont été rénovées. Récemment, c'est La Fuont et Les Serres qui ont bénéficié d'une rénovation, panneau de signalisation compris.

LES RUES DU VILLAGE

D'importants travaux d'enfouissement des réseaux et de réfection des rues du village ont été entrepris dans la rue Vé Lou Cré et la Place Maurice Scoffier. Coût estimatif des travaux : 477 000 € dont 255 800 € de participation de la commune. Merci à tous pour votre patience !

POUR LE BIEN DE TOUS

Veillez à vous garer aux endroits autorisés et à ramasser les déjections de vos toutous !



SORTIE D'ÉCOLE ET TRANSPORT SCOLAIRE



RENTÉE 2017/2018 POUR LES COLLÉGIENS

Les inscriptions
et ré-inscriptions pour
le transport scolaire des
collégiens doivent se faire
avant le **31 août 2017**.

Sur internet

<https://scolabus.nicecotedazur.org/scolabus/citoyen/accueil.html>

Ou en mairie de Gilette

Tarifs pour le secondaire,
(= collège) :
30€/trimestre ou 90€/an

COLLÈGE

La Métropole propose un service de transport scolaire : Scolabus. Sur le site internet dédié, il est possible de s'abonner. Il est aussi possible de le faire sur 22 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. Pour Bonson, la mairie de Gilette est le point de vente le plus proche.

<https://scolabus.nicecotedazur.org/scolabus/citoyen/accueil.html>

SORTIE D'ÉCOLE

Afin d'assurer la sécurité des enfants se rendant à l'école, des travaux ont été entrepris par la Métropole Nice Côte d'Azur, à la demande de la commune de Bonson. Une aire de retournement a été marquée au sol interdisant le stationnement et des barrières ont été posées. Nous souhaitons remercier les parents soucieux du bien-être de tous les enfants qui accompagnent leurs petits à pied jusqu'à l'école évitant ainsi la cohue dangereuse devant l'école du matin et du soir.

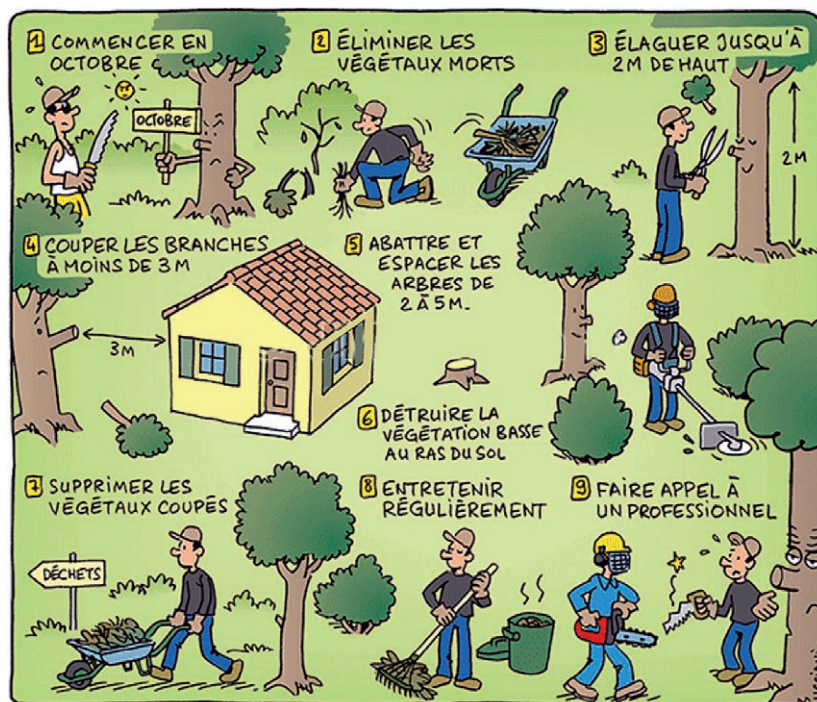


DÉBROUSSAILLER UNE NÉCESSITÉ !

Pour protéger sa maison, pour éviter la propagation du feu et permettre un accès plus rapide aux pompiers, le débroussaillage est obligatoire autour de chaque construction sur un rayon de 50 m, même chez votre voisin (s'il n'a pas de construction) sous réserve de son autorisation. Si votre voisin vous refuse l'accès à son terrain et qu'il n'effectue pas le débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie pour qu'une procédure soit lancée et ainsi vous protéger du risque d'incendie. Dans les zones urbaines, la totalité du terrain doit être débroussaillée.

On ne peut pas brûler, que faire ?

La commune organise des campagnes avec la Métropole Nice Côte d'Azur permettant l'acquisition de composteurs. En plus d'éliminer



les déchets végétaux, ils permettent de bénéficier d'une terre enrichie, réutilisable en terre comme en pots.

N'hésitez pas à appeler la mairie et vous inscrire pour profiter de cette campagne et en acheter un !

ENJEUX MÉTROPOLITAINS, INTÉRÊTS BONSONNOIS



C'est une première depuis l'entrée de Bonson dans la Métropole, le Conseil municipal de Bonson a débattu récemment — le 11 avril dernier, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) inscrit dans le Plan Local Urbanisme Métropolitain (PLUM), validé le 13 mars dernier en Conseil métropolitain.

Les enjeux de ces plans territoriaux sont importants. Ils donnent une cohérence au territoire et préservent les milieux naturels, qu'il s'agisse de communes du littoral ou de l'arrière-pays. Concrètement, trois grands axes orientent ces plans.

Une Métropole dynamique et créatrice d'emplois

- Assurer le maintien et le développement des entreprises sur le territoire, susciter des créations et attirer de nouvelles implantations.
- Affirmer la dimension internationale de la métropole Nice Côte d'Azur.
- Développer l'offre des activités touristiques et de loisirs sur tout le territoire de la Métropole.
- Dynamiser les activités touris-

tiques et de loisirs liées à la montagne en préservant les milieux.

- Développer les activités liées à la mer en préservant les milieux.
- Préserver et promouvoir une agriculture métropolitaine locale, cohérente et solidaire.
- Développer l'aménagement numérique du territoire et les nouveaux services qu'il rend possibles.
- Renforcer l'attractivité du territoire grâce à une offre de formation innovante et complète.
- Développer l'Eco Vallée, Opération d'Intérêt National.
- Orienter le modèle économique de la Métropole vers un développement plus compétitif, assurant un positionnement et un rayonnement métropolitains.
- Favoriser le développement des zones d'activités de la Métropole.

Une Métropole au cadre de vie et à l'environnement préservés

- Préserver et valoriser la qualité exceptionnelle des paysages naturels et urbains, du Haut-Pays au Littoral, dans le respect de la directive territoriale

d'aménagement.

- Préserver les continuités écologiques et la biodiversité sur l'ensemble du territoire, du Mercantour jusqu'à la Méditerranée.
- Relever les défis environnementaux afin d'améliorer le cadre de vie pour la santé et le bien-être des habitants.
- Assurer la transition énergétique et évoluer vers une ville intelligente durable et autosuffisante.

Une Métropole solidaire et équitable dans ses territoires

- Renforcer l'offre de mobilité en privilégiant les transports en commun, les mobilités douces et les liens entre Littoral, Moyen-Pays et Haut-Pays.
- Favoriser le vivre ensemble et un meilleur équilibre des centralités.
- Proposer un développement cohérent d'un réseau métropolitain de commerces et de services.
- Promouvoir une implantation hiérarchisée des équipements sur l'ensemble du territoire.

APPEL AUX DONNS POUR LE RETABLE BRÉA

L'église Saint Benoît conserve parmi ses trésors d'art religieux trois retables peints sur bois, qui remontent à l'époque des «primitifs Niçois» entre la fin du 15^e et le début du 16^e siècle.

L'un d'entre eux qui daterait de 1517 et n'est pas signé, a été attribué à Antoine, frère du célèbre peintre niçois Ludovic Bréa (vers 1450 ; † 1523). Sur ce retable à sept compartiments dont les panneaux sont très sobrement encadrés de boiseries sculptées sont figurés au centre Saint Jean-Baptiste entouré par les Saintes Claire d'Assise et Catherine d'Alexandrie. L'Ange et la Vierge de l'Annonciation sont représentés sur le panneau supérieur ou «ciel» autour du Christ de Pitié avec la Vierge Marie et Saint Jean. Jésus et le cortège des douze Apôtres occupent la totalité de la prédelle (panneau inférieur).

Le retable qui mesure 148x132 cm et dont l'historique n'est pas connu proviendrait de la chapelle Saint Jean-Baptiste, située en contrebas du village mais en partie ruinée, ce qui a motivé le transfert de son retable dans l'église Saint Benoît. La date de 1517 notée en 1937 par Léon-Honoré Labande n'est plus visible. Comme la plupart des peintures des «primitifs» ce retable a été «redécouvert» à la fin du 19^e siècle et révélé par les expositions d'art régional organisées à Nice à partir de 1912. Il a d'abord été attribué



à Ludovic Bréa pour son style et certaines figures mais le nom d'Antoine Bréa (†1527), son frère, a été avancé pour une attribution plus plausible en regard des qualités d'exécution du retable. Bien qu'il ait été restauré plusieurs fois par le passé, la Municipalité et les Monuments

Historiques souhaitent intervenir. La programmation d'une intervention en conservation et restauration a été envisagée avec la Conservation régionale des monuments historiques d'Aix-en-Provence et le Centre Interrégional de Conservation et de Restauration du Patrimoine de Marseille.

2017 est le 500^e anniversaire de cette œuvre importante classée aux monuments historiques par arrêté du 2 mai 1910.

Mais les dégradations importantes, tant du point de vue de la structure bois que de l'œuvre elle-même, obligent à sa restauration qui, effectuée dans les règles de l'art, coûtera 83.610 €. La Municipalité lance un appel aux dons pour sauver ce monument historique,

emblématique du XVI^e siècle niçois. De cette manière, nous pourrions être en accord avec la définition suivante : «LE PATRIMOINE DESIGNÉ, EN PREMIER LIEU, L'OBLIGATION DE PRESERVER CE QUE NOUS AVONS RECU DU PASSE, AFIN D'ASSURER SON PASSAGE DANS LE FUTUR.»

Vous pouvez vous adresser en Mairie pour répondre à cet appel. Merci à tous !



15^E FESTIVAL DU PEU !

À l'heure où l'atypique invasion artistique du village de Bonson se renouvelle pour la quinzième fois, le temps d'une radieuse quinzaine de début d'été au cours de laquelle s'échangent moments de convivialité et fulgurances de création, on peut se demander ce qui sédimente ici, ce qui imprime

là, avec le temps et la récurrence des actions. Car ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'un esprit persiste et que, même lorsqu'on aura tout oublié des festivités, il devra forcément en rester «un peu quelque chose»...

Dans une volonté de marquer une coïncidence entre la forme et le fond, il nous a donc semblé pertinent d'aborder dans cette exposition jalon du 15^e Festival du Peu les thèmes de l'empreinte et de l'identité à travers quelques gestes, traces et autres signes contemporains porteurs de réflexions.

Mêlant les générations et les préoccupations artistiques, ce parcours, qui peut s'apparenter à un échange de points de vue, témoigne de la permanence des questions liées à la signification de l'œuvre d'art et des différences possibles quant à sa perception. Les artistes traquent volontiers les signes, s'emparent de traces et les recyclent dans une œuvre qui apparaît alors comme une transcription recomposée d'une réalité, tout en portant la marque unique de son créateur. Or, les attitudes ne sont pas toutes similaires : certaines pratiques, répétitives, systématiques parfois jusqu'à l'obsession, peuvent laisser une empreinte à la manière du processus naturel de l'érosion ; d'autres, par la rencontre, l'adaptation au lieu et aux gens, veulent creuser l'identité d'un territoire, d'une population.

Un nœud de conflit intéressant peut aussi être détecté dans la confrontation entre une manifestation dont l'une des ambitions affichées est de créer du lien social, et les démarches généralement individualistes propres à la nature des artistes. Ainsi, il est significatif que, pour cette édition, le partage se traduise dans certains cas par des associations d'artistes, ad hoc ou pérennes, avec la mise en commun de procédés ou

d'éléments de création «à quatre mains», en complément de l'expression individuelle de chacun.

Dans l'espace public comme dans les salles dédiées, les propositions de 2017 font la part belle à la recherche pure ou s'épanouissent dans la tentation esthétique, obéissant à des logiques rigoureuses sans exclure un esprit plus ouvertement ludique. La variété des disciplines abordées et des moyens utilisés reflète cette ouverture : le design, le verre, le graff, la peinture, la photographie, le dessin, la sculpture, l'installation, la vidéo sont en effet les terrains labourés par les artistes invités.

Si ces quinze artistes invités — primo-exposants à Bonson, comme il se doit — représentent une grande diversité de profils et de tendances au sein de la création contemporaine, ils partagent pour la

plupart un même ancrage territorial. Ainsi, ils vivent et ont leurs ateliers à Nice ou dans les collines et vallées voisines.

Certains sont historiquement inscrits dans les mouvements dits de «l'École de Nice», d'autres ont suivi des voies indépendantes. Ils peuvent être issus de l'école des Beaux-arts de la Villa Arson ou travailler régulièrement avec des galeries et des institutions niçoises ou plus lointaines...

Au-delà des biographies et des parcours individuels, leur réunion offre aujourd'hui deux versants représentatifs d'une même réalité, celle des créateurs originaires de la région et qui en ont franchi les limites, comme celle des artistes venus d'ailleurs mais dont le destin s'est partiellement forgé ici avant de rayonner à nouveau à partir de nos rivages.

*Frédéric Brandi,
Commissaire de l'exposition*

Avec Philippe BRESSON, Izabela DZIEPAK, FABEN, Alberte GARIBBO, Jacques GODARD, Hala HILMI HODEIB, César PIETTE, Bernard TARIDE, Renata SZYROCKA, Monique THIBAUDIN, Florian SCHONERSTEDT et les duos LODH', Valérie MORRAJA & Jean-Louis PAQUELIN, Stéphanie HAMEL-GRAIN & Isabelle POILPREZ.

Exposition du 30 juin au 16 juillet, du jeudi au dimanche de 16h à 19h. Vernissage vendredi 30 juin à 19h

PRINTEMPS DE LA POÉSIE

Merci à l'association Battements du Sud pour l'atelier de Danse Africaine et aux participants qui ont très bien dansé ! Merci à l'association En Faim de Contes pour leurs très jolis contes, enrichis du talent de deux jeunes musiciens.
Merci à Olaby qui nous a transportés dans un magnifique monde electro pop avec sa voix

envoûtante. Merci aux personnes venues, aux parents qui ont pu admirer le travail de leurs enfants avec les poèmes et dessins réalisés pour l'occasion, conjointement et en harmonie, avec la médiathèque, les enseignantes et les enfants. Vous avez fait un merveilleux travail. Merci à tous pour votre aide et à l'année prochaine !



DÉGUSTATIONS À TARADEAU



Magnifique journée au Château Saint-Martin à Taradeau à la découverte de nouvelles saveurs pour Le Rolle de Bonson et Oenol'eg06. Blanc, rosé ou rouge ont su ravir les papilles de nos dégustateurs amateurs les plus exigeants. Classé grand cru, pour les Côtes de Provence, les différentes

productions de ce château sont à l'honneur, entre autres, sur les cartes des plus grands restaurants étoilés de la capitale. Accueil des plus chaleureux de ces passionnés de la vigne engagés dans une quête perpétuelle de la perfection, et ce, de mère en fille depuis des générations.

VŒUX 2017



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



A VOS AGENDAS !

Vendredi 23 juin 18h

Kermesse

Samedi 24 et dimanche 25 juin

Fête de l'Olivier

Du 30 juin au 16 juillet

15^e Festival du Peu

Vernissage vendredi 30 juin 19h

Expo du jeudi au dimanche 16h-19h

Samedi 1er juillet 21h

Groove Story

Concert jazz des Estivales du CD06

Mercredi 5 juillet 19h

Conseil municipal

Vendredi 14 et samedi 15 juillet

Fête Nationale

Samedi 29 juillet

Fête du Gabre

Dimanche 30 juillet 21h

Orchestre de Chambre du Philharmonique de Nice

Concert des Estivales du CD06

Vendredi 18 au lundi 21 août

Fête de la St Benoît

MAIRIE

Du lundi au samedi
9h à 12h

AGENCE POSTALE

Lundi, mardi jeudi,
vendredi et samedi
9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Vendredi 16h à 18h30
Samedi 10h à 12h30

LA BONSONNOISE "CHEZ RITA"

Du mardi au dimanche
de 8h30 à 12h30

Les mardis, mercredis,
vendredis et samedis
de 17h à 19h30

LA TABLE DE BONSON

Du mardi au dimanche
de 9h à 14h30
de 17h à 23h